



TRANSFERT DE TECHNOLOGIE EN AGRICULTURE

MAMVA/DERD

● N° 30 ● Mars 1997 ●

CNTTA

Les Fruits et les Légumes au Maroc

Deux Secteurs Stratégiques

Introduction

L'ensemble du secteur horticole, toutes espèces confondues, représente actuellement près de 1,1 million d'hectares, soit 12% de la SAU. Il est caractérisé par l'extrême diversité de ses productions tant fruitières (820.000 ha) que maraîchères (236.000 ha) et florales (près de 400 ha).

En 1994-1995, les productions végétales ont représenté en valeur 2,1 milliards de \$US. Sur ce total, près de 1,4 milliards de \$US, soit 67%, provenaient des cultures horticoles: 740 millions de \$US pour le maraîchage et 660 millions de \$US pour l'arboriculture. Pour cette même campagne, la valeur globale des exportations alimentaires a été de 740 millions de \$US, dont 153 millions de \$US pour les agrumes et près de 119 millions de \$US pour le maraîchage primeur. L'ensemble du secteur horticole procure 80 millions de journées de travail (30 millions pour le maraîchage et 50 millions pour l'arboriculture).

Les agrumes

Le secteur des agrumes joue au Maroc un rôle socio-économique de premier plan. Les exportations d'agrumes constituent chaque année pour l'Etat une source importante de devises fortes: à titre d'exemple, en 1994, les recettes en devises ont atteint 165 millions de \$US. L'agrumiculture fait vivre près de 10.000 familles de producteurs, assure de l'emploi à environ 50.000 ouvriers agricoles, et procure soit directement (exploitations), soit indirectement (stations de conditionnement, ports et autres) un total de 20 millions de journées de travail. Enfin, les agrumes assurent l'approvisionnement et le maintien d'une importante industrie de conditionnement et de transformation représentée par 73 stations de conditionnement d'une capacité de 1,1 million de tonnes et par 4 unités de transformation qui absorbent de 250.000 à 300.000 tonnes de fruits frais.

En 1996, les agrumes couvrent 74.800 ha au total, soit 0,9% de la SAU et près de 10% de

l'ensemble des superficies plantées en espèces fruitières. Les principales zones de production sont localisées dans les grands périmètres irrigués du Royaume dénommés "Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA)". Les ORMVA du Souss-Massa (région d'Agadir), du Gharb (région nord de Rabat-Kénitra), de la Basse-Moulouya (région de Berkane dans l'Oriental) et du Tadla (région de Béni-Mellal) constituent à eux seuls près de 90% des plantations d'agrumes. Au cours de la dernière décennie, c'est principalement dans la région du Souss que l'accroissement de la superficie a été le plus significatif, passant de 19.000 ha en 1985-1986 à près de 26.700 ha en 1994-1995. Il convient également de noter que les arrachages des vieilles plantations sont actuellement de l'ordre de 700 ha/an alors que les plantations nouvelles avoisinent les 1.200 ha/an.

Oranges et clémentines dominant

Les oranges (Navel, Washington sanguine, Maroc late (Valencia late)) et les clémentines représentent 88% de la superficie agrumicole du Maroc. Cependant, depuis une dizaine d'années, des efforts notables sont en cours pour diversifier et élargir la gamme variétale afin de mieux répondre aux exigences des marchés d'exportation. C'est ainsi que de nouveaux clones de clémentiniers précoces (Bekria) ou tardifs (Nour) et de nouveaux hybrides tels l'ortanique constituent l'essentiel des nouvelles plantations. La répartition par zone géographique s'établit comme suit:

- Oranges Navel: régions du Souss, du Gharb, du Tadla et de la Moulouya (89% des plantations).
- Oranges Maroc late: régions du Souss et du Gharb (76 % des vergers).
- Oranges Washington sanguine: région du Gharb (64% des vergers).
- Clémentines: régions du Souss et de la Moulouya (71% des vergers).

Les clémentiniers "Nour" et les Ortaniques sont localisées dans le Souss pour 55% des plantations et le Gharb avec 13% des vergers.

SOMMAIRE

n° 30

FRUITS ET LEGUMES

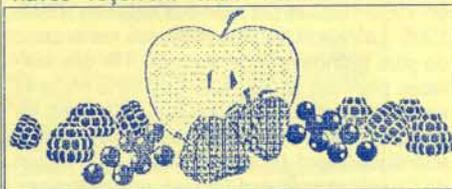
- Les fruits et les légumes au Maroc.....p.1
- Quelques données techniques sur la culture des agrumes au Maroc.....p.3
- Formation continue.....p.3

La production nationale d'agrumes oscille en moyenne entre 1,2 et 1,3 million de tonnes, les écarts variant toutefois en importance d'une année sur l'autre. La campagne 1994-1995, avec 996.800 tonnes, présente une baisse conjoncturelle par rapport à la campagne précédente. Elle résulte du phénomène d'alternance biologique des arbres conjugué aux effets de la sécheresse. En 1994-1995, la région du Souss, avec 36% des plantations d'agrumes, a produit à elle seule 41% des tonnages totaux.

Diversification à l'export

Les exportations représentent entre 40 et 50% des tonnages produits et concernent à 85% les oranges Maroc late et Navel et les clémentines. La baisse enregistrée en 1994-1995 résulte de la faible production suite au fort déficit pluviométrique de cette même année. A noter la progression constante des exportations de clémentines Nour et de mandarines Ortanique, en relation directe avec l'entrée en production des jeunes vergers. Elles sont passées entre 1992-1993 et 1993-1994 de 3.800 tonnes à 5.260 tonnes pour les premières et de 10.460 tonnes à 16.380 tonnes pour les secondes.

L'Union Européenne est le principal destinataire (70% des envois pour la campagne 1993-1994) des agrumes marocains, la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne étant les trois premiers pays récepteurs (respectivement 28%, 16,5% et 13,3 % des envois en 1993-1994). Les pays scandinaves reçoivent entre 70.000 et 80.000



tonnes. En 1993-1994, les expéditions vers les pays de l'Est (Russie et Pologne) ont marqué une nette reprise. Des actions promotionnelles sont envisagées pour améliorer et conforter les envois sur ces pays, de même que sur l'Amérique du Nord (Canada); le Moyen-Orient et le Royaume-Uni.

Le Marché intérieur, avec ses deux composantes, transformation et consommation en frais, varie en fonction des volumes produits et exportés. Il a représenté 767.400 tonnes en 1993-1994 et 750.500 tonnes en 1992-1993. Pour ce qui est de la transformation, les trois usines de Frumat, localisées à Kénitra, Casablanca et Taroudant, peuvent absorber près de 300.000 tonnes de fruits frais au total. Elles ont traité 216.000 tonnes en 1993-1994 contre seulement 45.300 tonnes en 1994-1995. Pour évaluer la consommation en frais, on a déduit de la production les volumes exportés et ceux destinés à la transformation. Pour la campagne 1994-1995, elle est estimée à 560.600 tonnes, soit près de 20 kg/habitant/an. En 1993-1994, elle avait atteint 551.400 tonnes.

Les légumes primeurs

Pour ce type de production, le Maroc bénéficie de conditions agro-climatiques particulièrement favorables, notamment le long des côtes de sa façade atlantique, où l'ensoleillement et des températures hivernales clémentes ont permis, à partir des années 80, l'installation de cultures dites de contre-saison. L'essor remarquable du développement des cultures primeurs depuis une quinzaine d'années est en partie dû à l'élaboration par le Ministère de l'Agriculture et de la Mise en Valeur Agricole d'un vaste programme de restauration et de modernisation du secteur qui se répartit entre culture sous abri et cultures de plein champ.

Les superficies totales consacrées aux primeurs sont passées de 16.000 ha en 1989-1990 à 20.000 ha en 1994-1995. Elles concernent à 80% la pomme de terre et la tomate. Au cours des dernières campagnes toutefois, il est apparu une diminution sensible des surfaces cultivées en tomates au profit d'autres spéculations maraîchères. Conscients des difficultés récemment rencontrées à l'export, les producteurs recherchant en effet de nouveaux créneaux commerciaux en diversifiant leur production. En 1994-95, la production de légumes primeurs a atteint un record de 737.000 tonnes, enregistrant ainsi un accroissement de près de 100.000 tonnes sur la campagne précédente.

Cultures sous abri: surfaces records

Les cultures primeurs sous abri plastique ont connu un développement important, passant de quelque 145 ha au début des années 80 à près de 1.800 ha en 1988-1989, 3.500 ha en 1992-1993 et près de 5.300 ha en 1994-1995. La région du Souss-Massa est la zone de plus grande culture avec 60,4% des surfaces plantées (3.200 ha). Les 40% restants se répartissent de la façon suivante: côte atlantique, sud de Casablanca (17,3%), côte atlantique Nord (Loukkos) (12,3 %), région de Casablanca-Rabat (4,1%), autres régions (5,9%). La tomate occupe 2.930 ha, dont près de 68% se trouvent dans la région du Souss-Massa qui fournit 78% de la produc-

tion globale avec un rendement moyen de 100 t/ha. Les variétés les plus cultivées sont de type longue conservation, notamment Daniela, Gabriella et Graziella.

Les cultures primeurs de plein champ occupent au total près de 15.000 ha, pour une production de l'ordre de 310.000 tonnes. La pomme de terre arrive en tête avec 10.500 ha et 140.000 tonnes de production, suivie par la tomate (2.600 ha/134.000 t) et les légumes divers (1.900 ha/36.000 t). Hardena, Gemma, Radja et Daniela sont les principales variétés de tomates cultivées en plein champ. Pour la pomme de terre, la variété la plus cultivée est Nicola, les autres étant Diamant, Roseval, Yesmina, Charlotte et Rubis.

Les exportations sont également en progression régulière. En 1994-1995, elles ont atteint 290.000 tonnes, dont 160.000 tonnes de tomate, 97.000 tonnes de pomme de terre et 33.000 tonnes de légumes et fruits divers. L'Union Européenne est le principal client du Maroc. Sur les 290.000 tonnes exportées en 1994-1995, 275.000 tonnes, soit près de 95 %, ont été absorbées par les pays membres, dont 218.000 tonnes par la France seule. Les produits autres que tomate et pomme de terre sont inégalement distribués au sein de l'UE: la France reçoit principalement des haricots verts, des fraises, des melons, des courgettes et des piments forts. Pour l'Italie et l'Espagne, les importations concernent essentiellement les melons, la Grande Bretagne importe des fraises, des concombres et des melons. En Allemagne, ce sont les fraises qui dominent.

Les organisations professionnelles et l'encadrement technique

Les secteurs agrumes et maraîchage primeurs bénéficient depuis longtemps de l'appui d'organisations professionnelles spécifiques qui ont contribué à leur expansion.

Une profession bien structurée

Pour les agrumes, il y a longtemps maintenant que l'Association des Producteurs d'Agrumes du Maroc (ASPAM) oeuvre à la défense des producteurs. Depuis la disparition de l'Office de Commercialisation et d'Exportation (OCE) qui régissait jusqu'aux années 80 le commerce des agrumes et suite aux efforts de libéralisation entrepris dès cette période, l'Atlas Fruit Board (AFB), qui regroupe les principaux producteurs et exportateurs, a su dynamiser le secteur des exportations, notamment en assurant la programmation de la logistique maritime et la coordination dans ce domaine entre les différents groupes d'exportateurs. L'AFB exporte actuellement entre 80 et 90% des exportations nationales d'agrumes. Plus récemment, ont été créés un Comité National Agrumes et, au sein du Groupement Interprofessionnel de la Recherche Agronomique (GIRA), une Commission Sectorielle Agrumes. Ces deux structures sont en mesure de contribuer, avec celles du Ministère de l'Agriculture et de la Mise en Valeur Agricole (MAMVA), à la définition des grandes orientations de l'agrumiculture marocaine de l'an 2000. De son côté, l'Institut National de la Recherche Agronomique a mis en place le Programme National de Recherche sur les

Agrumes, dont les principaux objectifs de recherche visent en priorité l'amélioration et la diversification du matériel végétal. En relation étroite avec le Programme National de Recherche sur les Agrumes, la Société de Développement Agricole (SODEA) et les Domaines Agricoles se sont équipés en infrastructures adéquates (serres d'indexage et laboratoires) pour assurer la production intensive de plants d'agrumes certifiés indemnes de maladies à virus et à mycoplasmes connus.

Pour le maraîchage primeurs, les producteurs sont regroupés au sein de deux associations professionnelles, l'Association des Producteurs-Exportateurs Maraîchers et Primeurs du Maroc (ASPEM), la plus ancienne, et l'Association Marocaine des Producteurs Exportateurs de Fruits et Légumes (APEFEL), de création plus récente, qui regroupe principalement les producteurs de la région du Souss-Massa (région d'Agadir). Ces associations oeuvrent à l'organisation rationnelle de la profession, à la promotion et à la diversification des cultures et veillent à la défense des intérêts des producteurs et des exportateurs.

Un appui technique conséquent

Sur le plan technique, les secteurs agrumes et maraîchers primeurs sont encadrés par les services extérieurs du Ministère de l'Agriculture, en particulier à partir des Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA) et des Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA) où ces cultures sont principalement localisées. De même, les techniciens et les ingénieurs de la Société Agricole de Service au Maroc (SASMA), ainsi que les émanations de la profession, encadrent et conseillent les producteurs des deux filières.

A ces appuis techniques, il convient d'ajouter les travaux scientifiques de recherche entrepris, souvent en collaboration avec des privés, par les enseignants-chercheurs en horticulture des établissements d'enseignement supérieur agronomique, comme, par exemple, le Complexe Horticole d'Agadir Ait-Melloul et l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II à Rabat.

Sur le plan commercial, il faut mentionner la création récente près de Biougra, dans le Souss-Massa, d'un important centre de collecte et de commercialisation des fruits et légumes produits dans cette importante région. Il devrait contribuer à l'amélioration des circuits de commercialisation, tout en préservant la qualité des produits tant pour l'export que pour le marché national.

Suite à la signature des Accords du GATT à Marrakech en 1994 créant l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et au récent Accord d'Association signé le 24 Février 1996 à Bruxelles entre le Maroc et l'Union Européenne, les producteurs marocains d'agrumes et de primeurs doivent faire face à de nouveaux défis commerciaux et trouver les moyens d'atténuer les effets des clauses restrictives qui viennent d'entrer en application.

Par Raymond LOUSSERT,
Chargé de mission INRA/DERD

L'auteur tient à remercier la Division de l'Horticulture du MAMVA pour les informations statistiques communiquées.

Quelques données techniques sur la culture des agrumes au Maroc

Porte-greffe

Le bigaradier est le porte-greffe le plus utilisé au Maroc. En effet, les plantations existantes ont été réalisées à plus de 95% sur ce porte-greffe très apprécié des producteurs du fait de sa bonne affinité avec la plupart des variétés commerciales, de son adaptation à une large gamme de sols et surtout en raison de sa résistance aux gommoses à Phytophthora. Son utilisation généralisée présente cependant un grand danger pour l'agrumiculture nationale à cause de sa grande "sensibilité" à la Tristeza et des risques de propagation de la maladie. Quelques vergers ont été créés par des agrumiculteurs de pointe en utilisant comme porte-greffe les citranges "Troyer" et "Carrizo". Des essais sont actuellement conduits par le Programme de Recherche sur les Agrumes de l'INRA/Maroc afin de tester le comportement de porte-greffe autres que le bigaradier. Ces essais, récemment mis en place, sont menés en étroite collaboration avec la Station de Recherche Agronomique INRA-CIRAD de San Giuliano (Corse) et le Programme Agrumes du CIRAD-FLHOIR.

Densités de plantation

On note une évolution avec le renouvellement du verger. Elles passent progressivement de 200 arbres/ha (7x7 m) pour les vieilles plantations à 400 arbres/ha (6 x 4 m) ou 550 arbres/ha (6 x 3), voire 660 arbres/ha (5 x 3 m) pour certains vergers d'Ortanique.

Irrigation

Bien que l'irrigation gravitaire par séguis ou bassin représente encore 84 % de la superficie agrumicole, les nouvelles plantations sont en majorité équipées de systèmes de fertigation localisée. L'irrigation au goutte à goutte

ou par microjet concerne respectivement 11% (8.500 ha) et 2% (1.200 ha) des superficies agrumicoles. C'est principalement dans la région du Souss que les systèmes d'irrigation localisée sont le plus souvent développés avec 6.900 ha en goutte à goutte et 130 ha en irrigation par microjet. Dans le Haouz de Marrakech, ce type d'irrigation touche près de 1000 ha; dans les autres périmètres agrumicoles, il ne concerne que quelques centaines d'hectares. L'irrigation par aspersion, essentiellement localisée dans le Loukkos et le Gharb, ne représente que 3% des surfaces agrumicoles, soit 2.350 ha.

Traitements phytosanitaires

Ils visent essentiellement la lutte contre les ravageurs (cochenilles, aleurodes, mouche des fruits, acariens et, plus récemment, la mineuse des agrumes). Leur nombre varie d'une année à l'autre en fonction des conditions climatiques et de la précocité de la récolte et oscille entre 10 et 15 traitements par an. En ce qui concerne les maladies virales et mycoplasmaïques, il convient de signaler les efforts louables entrepris par l'INRA, la Direction de la Protection des Végétaux, du Contrôle Technique et de la Répression des Fraudes (DPVCTRF) et les pépiniéristes (Société de Développement Agricole, Domaines Agricoles), en matière de production de plants certifiés garantis indemnes de tous virus et mycoplasmes connus.

Rendements

Ils sont très variables selon les années, les variétés, l'âge des plantations et le degré d'intensification des vergers. Pour la campagne 1993-1994, la moyenne nationale toutes variétés et tous âges confondus s'établissait à 18 t/ha. Mais les rendements obtenus dans des vergers en pleine production dépassent

de loin ce niveau et peuvent atteindre des moyennes nationales de 35 t/ha pour les oranges et 25 t/ha pour les clémentines. Dans le Souss, pour la campagne précitée, le rendement moyen de la clémentine s'élevait à 32 t/ha.

Conditionnement

Il est assuré par 73 stations de conditionnement réparties entre plusieurs régions de production. Leur plus grande partie se trouve à Casablanca et dans le Souss. La capacité de traitement s'élève à environ 1,2 million de tonnes alors que les quantités réceptionnées ne dépassent pas le million de tonnes (999.800 tonnes en 1993-1994 et 606.000 tonnes en 1994-1995). Les oranges Maroc late, Navel, Washington sanguine et les clémentines représentent plus de 90% des tonnages traités. Les écarts de triage sont acheminés soit sur le marché intérieur, soit vers les usines de transformation.

Déverdisage

Depuis une dizaine d'années, des efforts de modernisation des installations de déverdisage ont été entrepris. Au cours de la campagne 1994-1995, 41.000 tonnes d'agrumes ont été soumises au déverdisage, contre 60.000 tonnes en 1992-1993 et 19.000 tonnes en 1993-1994. Cette opération concerne essentiellement les clémentines du Souss et de l'Oriental (93% des tonnages déverdisés), l'orange (Navel) n'intervenant que pour les 7% restants. Sur les 19.000 tonnes déverdisées en 1993-1994, 12.200 tonnes ont été exportées.

Par Raymond LOUSSERT,
Chargé de mission INRA/DERD

Formation continue

L'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II
et

la Banque Islamique de Développement

organisent Une Session de Formation sur

Les Techniques de Conservation, de Conditionnement et d'Analyse de la Qualité des Produits Horticoles Frais

Au

Complexe Horticole d'Agadir
du 31 Mars au 12 Avril 1997

Justification: Ce thème a été choisi par son importance économique et son impact certain sur la maîtrise des pertes des produits récoltés. Les statistiques rapportées par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) sur les pertes des produits frais en post-récolte, dans les pays en voie de développement, sont inquiétantes. Ces détériorations qui peuvent être aussi bien quantitatives et/ou qualitatives, apparaissent le long de la chaîne de la post-production. Pour certains produits très périssables, il n'est pas rare d'enregistrer, en post-récolte, jusqu'à 80% de perte des productions, qui sont déjà faibles. Ces pertes sont liées à la méconnaissance des stades de maturité, à l'utilisation des techniques inappropriées de récolte, de manipulation et de stockage des produits. Les marchés de consommation des produits frais, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, sont généralement loin des lieux de production. De ce fait, ces produits transportés sur de longues distances nécessitent des conditions de transport et d'emballage spéciales pour

la préservation de leur qualité. La nouvelle législation des marchés occidentaux en matière de résidus de pesticides, de la nature et de la composition des emballages, l'hygiène des stations de conditionnement, les changements de certains paramètres de qualité et enfin, la mondialisation des échanges constituent des défis à relever pour les pays du Sud. Les producteurs et exportateurs des produits frais sont amenés à adopter de nouvelles stratégies face à cette situation contraignante.

Objectifs: Parmi les objectifs de cette formation, (i) assurer une formation approfondie et bien élaborée sur les problèmes de la post-récolte, (ii) approfondir les connaissances des participants sur les nouvelles approches et techniques de préservation et de contrôle de la qualité des produits frais, (iii) permettre un échange d'idées et d'expériences entre les différents participants, et (iv) développer des mécanismes permettant l'élaboration des stratégies de collaboration entre les individus et institutions représentées.

Programme des activités: Pendant les deux semaines de formation, les participants auront des séances de cours théoriques et pratiques aux laboratoires (80%) et des visites sur le terrain (20%), à des stations de conditionnement et des unités de stockage et à des laboratoires spécialisés. Les différents thèmes qui feront l'objet de cette session de formation sont, entre autres: Biologie et physiologie des produits horticoles frais, Critères de maturation et de récolte, Différents systèmes et méthodes de récolte, Manipulation et manutention des produits, Techniques de murissement, Préparation des produits pour le stockage et/ou le conditionnement, Méthodes et technologies de conservation, Opérations de conditionnement, Contrôle de la qualité, Troubles physiologiques en conservation, Détermination et contrôle des agents pathogènes en post-récolte, Méthodes d'analyse et d'interprétation des résidus, Stratégies et problèmes de marketing, Etudes de cas (déverdisage, pré-réfrigération, murissement, transport).

Enseignement: Le cours sera dispensé par des enseignants-chercheurs et experts dans le domaine de la post-récolte. Le corps enseignant est composé des professeurs A. Ait-Oubahou, M. El-Othmani, M. Besri, O. Kaanane, M. Aamati (IAV Hassan II), Y. El-Hadi (Universidad Autónoma de Queretaro, Mexico), F. Mencarelli (Université de Pisa, Italie), M. Vendrell (CSIC Barcelone, Espagne) et P. John (Université de Reading, UK).

Les fruits et les légumes au Maroc

Principales espèces horticoles du Maroc

Espèces	Superficie (ha)
Fruitières	
Olivier	412.000
Rosacées ⁽¹⁾	185.000
Agrumes	74.800
Vigne	50.000
Figuier	40.000
Palmier Dattier	44.000
Bananier sous serre	2.930
Avocatier	960
Anonier	56
Kiwi	24
Manguier	15
Ananas	10
Divers	10.000
Total	819.800
Maraîchères et florales	
Primeurs	20.000
Saison	205.000
légumes transformation	12.000
Rosier sous serre	265
Oeuillet sous serre	60
Total	237.400

(1) Pommier 26.400 ha, poirier 3.400 ha, cognassier 2.800 ha, amandier 125.000 ha, abricotier 14.600 ha, pêcher et nectarinier 4.100 ha, prunier 7.440 ha, cerisier 700 ha, autres rosacées 560 ha

Surfaces plantées d'agrumes au Maroc

Variété	Superficie (ha)
Oranges dont:	50.210
Navel	16.000
Salustiana	1.290
Sanguines	3.390
Maroc late	28.040
Hamlin	630
Navelina	830
Citron	980
Clémentine	17.920
Monreal	510
Wiling	140
Temple	110
Ortanique	2.500
Bigarade	230
Pomelo	100
Agrumes divers	2.100
Total	74.800

Surfaces plantées d'agrumes au Maroc

Variété	S-Massa	Gharb	Moulouya	Tadla	Haouz	Autres	Total
Clémentine	7.120	1.310	5.690	1.280	960	1.560	17.920
Ortanique	1.360	420	140	210	250	120	2.500
Navel	4.040	3.640	3.500	3.000	890	930	16.000
Salustiana	840	210	-	180	50	10	1.290
Maroc late	11.150	10.270	400	3.680	1.120	1.420	28.040
Sanguines	380	2.160	40	390	90	330	3.390
Autres	1.780	520	1.540	820	630	370	5.660
Total	26.670	18.530	11.310	9.560	3.990	4.740	74.800
Pourcent	35.7	24.7	15.1	12.8	5.4	6.3	

Production et exportations d'agrumes par variété (Tonnes)

Variété	Production (moyenne 88-89/92-93)	1993-94		1994-95	
		Production	Exportation	Production	Exportation
Clémentine	305.800	343.000	182.930	276.000	142.480
Ortanique	6.770	22.400	16.380	22.600	15.980
Navel	302.800	277.000	79.000	244.000	51.200
Salustiana	38.700	51.500	30.400	33.200	18.400
Maroc late	499.600	530.000	209.500	337.000	148.200
Sanguines	62.700	58.500	34.150	42.800	20.840
Autres	44.130	41.600	3.640	41.200	3.800
Total	1.260.500	1.324.000	556.000*	996.800	400.000**

* dont Bekria 470 t, Nour 5.260 t, Temple 1.940 t, Washington sanguine 32.000 t

** dont Bekria 1.670 t, Nour 3.810 t, Temple 1.430 t, Washington sanguine 19.940 t

Principales variétés d'agrumes transformées (Tonnes)

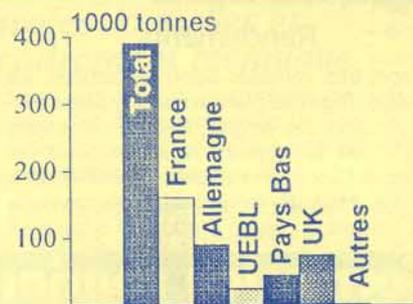
Variété	1993-94	1994-95
Clémentine	24.800	60
Oange		
Maroc late	134.700	43.830
Navel	28.500	80
Salustiana	8.600	230*
W.Sanguines	6.500	
Autres	12.900	1.100
Total	216.000	45.300

*Salustiana + Washington sanguines

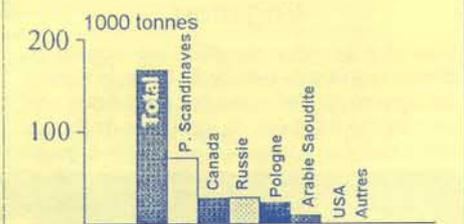
Exportations de fruits et légumes primeurs en 1994-95 (Tonnes)

Produit	Quantité
Tomate de serre	134.000
Tomate de plein champs	26.000
Pomme de terre	97.210
Courgette	2.404
Piment fort	2.421
Haricot vert	4.859
Pois mange-tout	588
Poivron	1.775
Concombre	1.116
Fraise	8.997
Melon	7.594
Autres légumes	2.486
Total	289.450

Exportations marocaines d'agrumes vers l'UE-12



Exportations marocaines d'agrumes hors l'UE-12



Superficie, production et exportations de primeurs

	Moyenne 1988-1993			1993-1994			1994-1995		
	Sup. (ha)	Prod. (T)	Exp. (T)	Sup. (ha)	Prod. (T)	Exp. (T)	Sup. (ha)	Prod. (T)	Exp. (T)
Tomate	6.010	310.530	129.180	5.665	375.200	175.000	5.500	453.000	160.000
P. de terre	10.520	145.800	90.340	9.400	148.500	83.330	10.500	140.000	97.210
Lég. Divers	2.770	66.370	14.910	4.135	124.100	32.670	4.000	144.000	32.240
Total	19.300	522.700	234.430	19.200	645.800	291.000	20.000	737.000	289.450

Exportations marocaines de tomates (1994-95)

